

l'arbre persiste au moment de sa plantation à ces causes défavorables, une circonstance contraire l'aide encore. Les racines des arbres ont atteint la paroi du trou, elles trouvent une terre dure, compacte, qu'elles ne peuvent pénétrer. L'arbre languit, ne fait aucun progrès, si l'on ne peut le lui faire.

Les difficultés de faire prospérer les arbres dans cette sorte de terre, sont de nature à faire renoncer à y établir des plantations. Si, cependant, on y est contraint par des considérations majeures, telles que la nécessité de créer des arbres, d'embellir, on peut s'efforcer d'en obtenir des résultats passables, en faisant les sacrifices nécessaires. Il faut alors creuser de larges tranchées de 2 à 3 mètres sur 80 à 90 centimètres de profondeur, remettre la terre remuée à sa place, y planter les arbres, au lieu de les planter dans les trous creusés que l'on fait ordinairement. En établissant des tranchées dans le sens de la pente du terrain, en les faisant aboutir à une fosse collectrice, qui en soutire l'eau qui s'y trouve en excès, on maintient la terre en bon état, et on évite les fréquents labours et binages, en couvrant la terre remuée, pendant l'été, avec des herbes sèches, de la paille, du foin, afin d'arrêter la trop grande évaporation de l'humidité et d'empêcher la terre de se crevasser, on peut, sans épuiser toutes ces précautions, obtenir encore des résultats satisfaisants dans les terres compactes.

Dans l'état normal, il y a correspondance parfaite de développement entre l'appareil racinaire et l'appareil aérien d'un arbre, c'est-à-dire entre les racines et les rameaux. Quelles que soient les précautions que l'on prend, l'extraction d'un arbre du sol suppose la cession en nombre plus ou moins grand de racines. Dès lors, l'équilibre est rompu entre le développement des racines et celui des branches. Il faut le rétablir, en raccourcissant les racines en proportion des racines supprimées, autrement la révolution des nouveaux bourgeons, ceux-ci et les nouvelles feuilles, demanderait une émission de sève à laquelle les racines ne peuvent pas d'abord fournir, et il en résulte une longue crise qui peut être fatale à l'arbre. Mais ce retranchement des racines doit se faire dans une certaine mesure, avec la plus grande circonspection, et ne doit pas dégénérer en une véritable amputation, qui consisterait, presque généralement, à couper le tronc de l'arbre, à deux mètres au-dessus du sol, ou la plantation. Cette mutilation s'explique à ce sujet, si l'arbre s'agit d'un arbre déjà fort et à demeure depuis longtemps, que l'on a la trop fréquente habitude de devoir rentrer, sous prétexte de les tailler pour les faire développer plus vite. Cette remarque s'applique surtout aux arbres que l'on plante pour former des allées, donner l'ombrage, décorer le sol et fournir plus tard du bois de charpente.

Lorsque l'on transporte des arbres à racines nues, et qu'on les enfasse dans une charrue, il faut toujours avoir soin de couvrir ces racines avec de la paille, ou des paillassons, ou des bûches, ou des bûches, de façon à empêcher l'air de les frapper directement et de les dessécher. Aussitôt arrivés sur le lieu de la plantation, on doit mettre les arbres en jauge, couvrir les racines de terre fine, et mouiller cette terre, si elle est pas suffisamment humide. On les retire de la jauge, seulement à mesure qu'on les plante. Cette précaution doit être également prise à l'égard des arbres qui ont été transportés en balles, et que l'on ne pouvait planter immédiatement.

Dans tous les cas, il faut toujours se rappeler que l'arbre ne doit être déposé sur le sol que de temps en temps, et que la chaleur dans la déplantation est une des conditions essentielles du succès.

En ce qui concerne les arbres à feuillage persistant, leur transplantation exige des soins différents de ceux à feuilles caduques.

Cette catégorie d'arbres a des représentants à peu près dans toutes les régions ; cependant, le nombre des espèces hégémoniques, qui sont toujours orbes de leur feuillage, augmente à mesure que l'on descend du Nord vers le Midi. Dans les pays tropicaux, la végétation de ces espèces n'a, pour ainsi dire, pas d'arrêt ; mais à mesure qu'on remonte les latitudes, l'interruption sous ce rapport se prononce de plus en plus, et il arrive que, sous les climats où le refroidissement de l'atmosphère est considérable à une certaine époque de l'année, les arbres perdent la faculté de produire, les espèces à feuillage persistant ont aussi un repos analogue à celui des espèces à feuilles caduques, car quelle que soit la rusticité des espèces, jamais les jeunes bourgeons, le tissu naissant, ne supporte la gelée.

Mais, malgré ce repos, qui se manifeste surtout en ce que de nouveaux bourgeons et de nouvelles feuilles ne sont pas en état de développement, et que l'on ne voit sur le végétal que des bourgeons et des feuilles complètement formés et complètement nuds, la circulation de la sève, sans être très active, n'est cependant pas complètement suspendue.

Les feuilles ne se maintiennent vivantes, sur les rameaux, qu'à la condition d'une alimentation qui leur est continuée par les racines. L'appareil racinaire et l'appareil foliaire ne cessent pas de fonctionner. Si l'on sépare ces arbres du sol, ayant leurs racines nues, les feuilles, qui n'en continuent pas moins leur aspiration, se dessèchent, car les racines ne leur envoient plus d'aliments, le tissu des bourgeons se ride et l'arbre meurt très peu de temps.

Les arbres à feuillage persistant ne peuvent, par conséquent, se transplanter ou lément qu'avec la terre adhérente aux racines, soit qu'on les élève expressément dans des pots, soit qu'on les enlève en motte de pleine terre. Ces arbres, qui pressent toujours et invariablement des arbres dans les cultures des tropiques, et, à cet effet, on ne les prend qu'à l'état de peu de développement, afin que l'opération soit plus facile.

Il est cependant un moyen de pratiquer la transplantation des arbres à feuilles persistantes et à racines nues,

c'est de leur retrancher toutes leurs feuilles et les jeunes bourgeons au moment de les extraire du sol ; mais cette mutilation considérable retarde beaucoup le progrès des sujets plantés de cette sorte, leur reprise n'a eu de succès que moins toujours très chancante, et il n'y a pas réellement économie à opérer ainsi.

Par les raisons qui ont été exposées plus haut, il ne faut transplanter les arbres toujours verts qu'au moment le plus rapproché possible de celui où ils entrent en pleine végétation, mais il ne faut jamais attendre que les jeunes pousses aient déjà développé. Ceci s'applique sur tout aux arbres à extraire en motte de pleine terre, parce qu'il y a toujours quelques racines qui sont tranchées, ce qui entraîne la flétrissure des bourgeons tendre et fatigue beaucoup l'arbre.

Le fin de février et le courant du mois de mars, en Algérie, paraissent la saison la plus favorable pour la plantation des arbres à feuilles persistantes. Plus tôt, la terre est froide et ne peut provoquer aucune végétation, aucun développement de racines chez ces végétaux, ils ne peuvent que languir et dépérir dans cet état. Le point important pour la réussite est qu'ils entrent en végétation aussitôt plantés. Plus tard, l'opération est beaucoup plus difficile, la sécheresse peut venir avant que l'arbre n'ait suffisamment développé de nouvelles racines, et il faut alors beaucoup plus de soins et de dépenses pour le faire revivre.

La transplantation des arbres persistants, surtout de ceux originaires de l'Algérie, réussit bien à l'automne, de fin d'octobre au commencement de décembre, pourvu cependant que la terre ait été détrempée par les pluies. Si l'on n'a pu opérer à cette époque, il vaut mieux remettre la plantation au commencement du printemps que de planter des arbres en plein hiver. L'humidité froide laisse quelque temps à l'arbre pour se rétablir, mais elle vient d'être dérangée la motte que l'on ménage au pied des arbres toujours verts à transplanter, est emballée avec de la paille ou des roseaux. Il convient de planter l'arbre sans sa motte, tout empoussié. L'arbre doit être recouvert aux deux tiers avec la terre qui doit rentrer dans l'excavation pratiquée, on foule tout autour avec le pied, puis on défile l'emballage au collet de l'arbre, on recouvre la paille, que l'on recouvre de terre, et l'on arrose de manière à combler le trou à la hauteur du collet. De cette façon on ne court pas risque de briser la motte de dérangement des racines et ramener l'arbre, ainsi traité, souffrir de la transplantation.

A. Hardy.

Journaliste de la République de l'Algérie.

MELANGE ANECDOTIQUE

Un capitaine de vaisseau français rendu à une division anglaise, s'excusait auprès de Laroch-Aliad en lui disant : « Ils étaient quatre, que voulez-vous que je fise ? vous faire couler les » répliqua Laroch.

Charles XII, assiéger dans Stralsund, écrivait une lettre à son secrétaire. Lorsqu'il eut écrit la lettre, il se mit à se promener dans la pièce voisine de celle où il se trouvait. Au bruit de l'explosion, le secrétaire laissa échapper sa plume. « Qu'y a-t-il donc ? » dit le roi d'un air tranquille ; « pourquoi n'écrivez-vous pas ? » Celui-ci ne peut répondre qu'après quelques mois : « Eh, sire, la bombe ! » dit le roi. Charles XII, qui a de coutume la bombe avec la lettre que je vous dicte ? »

L'empereur Napoléon I^{er}, après une suite sans interruption de triomphes, avait fait son entrée solennelle à Berlin, en octobre 1806. Tout le corps de la ville était venu à la porte lui offrir les clés ; ce corps se rendit ensuite chez Bonaparte, ayant à sa tête le général prince de Hatzfeld ; ne vous présentes pas devant moi, dit l'empereur au prince ; je n'ai pas besoin de vos services. Quelques instants après ce prince fut arrêté, on avait intercepté l'écrit, on avait vu, sur la lettre, que le prince de Hatzfeld, par laquelle, qu'on lui dit chargé du gouvernement civil de la ville, il instruisait l'ennemi des mouvements des français, et il devait être traduit devant une commission militaire, qui l'aurait indubitablement condamné à mort.

Son épouse, le croyait arrêté à cause de la haine que le ministre Schulenburg, son père, portait à la France, vint se jeter aux pieds de l'empereur. Celui-ci la dissuada, lui dit qu'il lui fit connaître toute la vigueur des lois sur le point de son époux s'était rendu coupable. La princesse ne pouvait croire à cette accusation, et elle soutenait qu'il était victime de la malice de son ennemi. Bonaparte lui remit alors entre les mains la lettre interceptée. Cette dame, grosse de huit mois, s'évanouissait à chaque mot qu'il découvrait jusqu'à quel point était compromis le prince dont elle reconnaissait l'écriture. Touché de sa douleur et de sa confusion ! Eh bien ! lui dit Bonaparte, vous l'avez cette lettre, jetez-la au feu ; cette pièce étonnante, je ne pourrai plus faire condamner le prince. Cette dame touchée, se passa près de la chemise. Madame de Hatzfeld ne se le fit pas dire deux fois. Instantanément après, son époux lui fut rendu. La commission militaire était déjà réunie ; la lettre le couvrait ; trois heures plus tard, il était fusillé. Ce trait de courage et de générosité fit une impression profonde sur les esprits de tous ceux qui en furent témoins, et il ne sera pas la sans attendrissement des personnes qui aiment à trouver l'assemblage si rare et si beau, de toutes les vertus civiles et militaires qui constituent le véritable héros.

Pensées de Sterne.

Les bibliothèques espagnoles portent toujours en compte dans leurs inventaires un article *drugi*, qu'on en ait fait ou non.

Dans le monde vous vous trouvez exposé aux caprices du premier venu : dans une bibliothèque, le génie est soumis au vôtre.

J'ai connu jadis un brave soldat qui m'assura que tout son courage consistait en ceci : au premier coup de feu, dans un engagement, il se regardait comme un homme mort. Il combattait alors bravement toute la journée, indifférent à toute espèce de dangers, comme il convient à un républicain.

On lit dans la Gazette des Tribunaux :

— Le jour de l'annexion, deux enfants de la Savoie, les normands Roux et Chapellin, fiers d'être Français, bien qu'ils ne regardassent pas la colonne, ont été leur nationalité en absorbant une quantité immodérée des vins de leur nouvelle patrie. Le même jour, ils étaient annexés à la France comme citoyens, et au violon comme hommes privés... privés surtout de leur raison et de toute espèce d'égards à l'endroit des sergents de ville.

Roux, gargon d'hôtel, poussait des clameurs de sa voix la plus bruyante ; un agent l'invita à calmer son enthousiasme patriotique, et il répondit à cette invitation de telle façon que le voci en police occasionnelle ; il a mis les habits de l'agent littéralement en lambeaux.

Aujourd'hui, il déclare ne rien se rappeler des faits qui lui sont imputés ; il ne se rappelle qu'une chose, c'est sa joie glorieuse le jour où il a en la droite de se dire Français ; de sang-froid il n'aurait pas insulté ses sergents de ville ; il demande pardon à ses magistrats et il supplie son Tribunal de ne pas lui faire de la peine.

Le Tribunal a en regard au respectueux de notre nouveau compatriote ; les faits, peu graves d'ailleurs, ne sont produits dans des circonstances tellement atténuantes que, le vin aidant, le doit pouvoir disparaître aux yeux de magistrats bienveillants ; c'est ce qui a eu lieu : Roux a été acquitté.

Quant à Chapellin, il ne s'est pas présenté et a été condamné, par défaut, à six jours de prison.

Effroi d'un perroquet.

M. de Bougainville, le célèbre navigateur, avait sur son navire un perroquet nommé *Kakou*, dont l'éducation avait été soignée par tous les officiers de l'équipage, et qui répétait une foule de mots et même des phrases entières. Il était depuis deux ans à bord, lorsque le vaisseau de M. de Bougainville rencontra un vaisseau ennemi avec lequel il eut un engagement assez sérieux. Après le combat on chercha *Kakou* ; mais il avait disparu ; et l'on pensa qu'il avait été élevé par un boulet. Enfin, au bout de deux jours, on le vit sortir d'un rouleau de câble dans lequel il s'était caché. Tout le monde s'empresse autour du resuscité et lui prodigua les tendresses et les appels ; mais à toutes ces avances le perroquet ne répondait que par une imitation du bruit du canon : *Boum ! Boum !* — On ne put jamais lui faire prononcer une autre syllabe, et, plusieurs années après, il continuait à répéter son éternelle caannonade, en agitant ses ailes d'un air épouvanté, *Boum ! Boum !*

ÉTAT DES BESTIAUX

Abattus, à Papeete, du 5 au 12 mai 1861.

Date de l'abattage.	Noms des Bouchers.	Noms des propriétaires.	Lieux de résidence.	Espèces des bestiaux.	Nombre.	Marques.	Observations.
5 Mai.	Georget.	Donat.	Amuta.	Vache.	1	O.	
7	"	Administration.	Papeete.	Vache.	1	Un ancre.	
7	"	"	"	Vache.	1	Un ancre.	
8	"	James Clark.	"	Bœuf.	1	10.	
9	Artigue.	Teina.	Ritua.	Génisse.	1	T.	
11	Georget.	Antonio.	Toshuta.	Vache.	1	AT.	

Vu : Le Directeur des Affaires Européennes,
DUBOIS DE LA VALETTE.

Papeete, le 12 Mai 1861.
Le Maréchal des logis, commandant la Gendarmerie,
B. GIRAUD.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 6 au 12 mai 1861.

DATES.	PRESSION BAROMÉTRIQUE.		TEMPÉRATURE.				Pluie.	Vents.
	hauteur moyenne.	oscillation diurne.	à 6 h. matin.	à 1 h. soir.	moyenne.	moyenne de la journée.		
Lundi 6	760,4	1,1	23,8	30,6	27,9	26,6		
Mardi 7	760,9	1,1	24,0	29,6	26,8	26,2	0 = 9	NE
Mercredi 8	761,7	0,8	24,4	30,4	27,4	26,8		NE
Jeudi 9	761,9	0,5	23,6	30,4	27,0	26,4	6 = 0	ENE
Vendredi 10	760,7	1,5	23,6	29,2	26,4	25,9		N
Samedi 11	764,0	0,3	24,0	30,4	27,1	26,8	3 = 4	NNE
Dimanche 12	766,8	0,8	23,6	29,2	26,4	25,9		NE

L'Imprimeur Gérant, H. HALLOT.
Papeete, Typographie du Gouvernement.